

ACCOMPAGNEMENT

COACHING INDIVIDUEL

Une situation de santé difficile, un handicap qui survient ou qui s'aggrave ? Une nouvelle situation professionnelle entraînant un déséquilibre ? Des difficultés récurrentes dans la tenue d'un poste ? **TH Conseil accompagne des personnes en situation de handicap vers le changement** en explorant les points d'appui, potentiels, compétences du coaché et en encourageant l'engagement, la prise de décision et le passage à l'action.



OBJECTIFS GENERAUX

Le coaching a pour visées de/d' :

- Accompagner la personne dans une **réflexion et une stratégie d'action** portée par une méthode et des outils prenant appui sur une demande et un objectif.
- D'apporter un **espace privilégié d'élaboration et de co-construction de solutions**.
- Accompagner le coaché à identifier ses **ressources, talents, valeurs et compétences** afin de l'aider à se projeter dans sa vie professionnelle.
- Identifier des **freins, croyances limitantes** pouvant impacter la vie professionnelle.
- Soutenir la **mobilisation** de la personne pour lui permettre la **réappropriation de ses enjeux personnels et professionnels**.
- Accompagner à des prises de conscience pour « **passer à l'action** ».



MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Un coaching personnalisé répondant à un **cadre bien défini basé sur la/le : disponibilité, engagement, non-jugement, bienveillance, écoute active et respect**.
- Une **confidentialité** des échanges.
- **Des outils adaptés et réajustés** tout au long de la démarche en réponse aux besoins spécifiques de la personne.
- **La prise en compte du sujet du handicap** tout au long de l'accompagnement.
- Une **réunion de restitution permettant un bilan** sur le chemin parcourus et une mise en perspective vis-à-vis de l'objectif visé.

Points Forts

- **Contenus et rythme** de travail adaptés au bénéficiaire
- **Une équipe de professionnelles coaches certifiés**

Durée

- **≈ 5 à 7 séances de coaching**
- Des séances d'une durée d'1h
- **Rythme** à définir en fonction des besoins du bénéficiaire.
- Possibilité de renouvellement qui se prescrit après validation avec le commanditaire de l'action de coaching, en cohérence avec les besoins de la personne accompagnée.

Prix

Nous consulter

